



Rapport annuel 2013
Assemblée Générale
17 avril 2014

Le Mas
53 rue de la Thibaudière
69 007 Lyon

www.mas-asso.fr



Rapport moral

Dans le cadre du développement associatif, un des enjeux du MAS était d'assurer un fonctionnement correspondant à la problématique de la période post-fusions. Le choix de structurer le fonctionnement associatif autour de cinq pôles identifiés en fonction des personnes accueillies a permis de rendre plus claire les actions réalisées et de donner de la lisibilité tant en interne qu'en externe.

L'association est aujourd'hui engagée dans une dynamique de meilleure connaissance des publics pour, d'une part, répondre et mettre en œuvre les missions dévolues et d'autre part acquérir une expertise sur les publics accompagnés.

Les comités de pilotage (CoPil) institués pour chacun des pôles ont été pensés comme des instances de concertation, d'orientation et d'accompagnement. Le travail engagé durant cette année permet d'envisager leur poursuite avec une participation encore plus active des différents acteurs de l'association et le développement d'une dynamique de concertation.

Des projets, actions, études ont pu voir le jour:

- Une étude autour des deux CHRS Feydel et des deux pensions de famille a engendré la tenue d'une journée de restitution avec les résidents, les mettant à une place valorisée et valorisante.
- Le projet validé au cours de l'année 2012 de structurer le Foyer Maurice Liotard, le CAO, et les Ateliers Sésame dans une plateforme d'accueil, d'orientation, et d'hébergement a été confié au nouveau responsable du pôle et devrait se mettre en place au cours de cette année.
- Un dispositif autour des mesures de placements individualisés extérieurs a également été mis en place dans ce pôle.
- L'engagement d'une étude sur la situation et le devenir du bâtiment rue Neyret nous appartenant afin de mieux répondre aux besoins.
- Un travail de réflexion a été engagé autour de l'accueil et de l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales tout en répondant aux demandes d'hébergement d'urgence en raison des besoins existants.
- La conception d'un projet d'intervention post-immédiate dans le pôle Infos-Droits-Victimes et étude de sa faisabilité dans le contexte lyonnais.
- Une démarche de connaissance des publics accueillis dans le cadre de Pause Diabolo devrait permettre à l'équipe en place, très préoccupée par l'évolution du contexte social et par la montée de la précarisation de mieux adapter leurs pratiques pour répondre aux besoins des usagers de drogues.

D'autres aspects de la vie associative ont également été abordés et traités:

- La communication avec Mas Croisés et la charte graphique
- La mise en forme des statuts
- Le déménagement du siège donnant de meilleures conditions de travail au personnel et permettant l'accueil de réunions.
- Gestion immobilière du parc locatif et de celui nous appartenant mais aussi recherche de nouveaux locaux à partir de sollicitations de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- Démarrage de l'état des lieux des pratiques autour de l'accompagnement à la parentalité dans les différentes structures.

Tout ceci n'a pu se faire que par le travail de chacun dans l'association:

- Les salariés confrontés en permanence à des demandes complexes de personnes en difficulté, aux violences du quotidien, aux pressions et aux limites de leur action.
- Les administrateurs impliqués au Bureau, au Conseil d'Administration, aux CoPil, qui ne comptent pas leur temps mais qui par leur engagement fort permettent que les instances associatives fonctionnent de façon concertée.
- Les bénévoles qui assument dans les services des tâches pas toujours connues mais qui participent à la vie de ceux-ci.

C'est grâce à tous que nous commençons à faire association et à assurer pleinement les missions qui nous sont confiées. L'étude faite par l'URIOPSS a permis de montrer que les fusions réalisées avaient été bénéfiques au développement de l'association et au partage de compétences entre les salariés.

Le service administratif et financier a continué à se doter d'un cadre rigoureux de gestion des finances et des ressources humaines. Sa structuration est utile à l'ensemble des pôles et s'avère indispensable pour le fonctionnement actuel et futur. Le pôle a maintenant à sa tête une directrice chargée de penser l'adaptation des outils accompagnant le développement associatif.

L'entreprise adaptée l'Orangerie, pour laquelle Le Mas est actionnaire unique, a été confrontée à des problèmes tant financiers qu'organisationnels. Des changements de direction et de gérance ont dû être décidés pour tenter de rétablir cette situation critique. Un administrateur, membre du Bureau a accepté de démissionner de sa fonction pour assurer la direction et la gérance de l'entreprise adaptée. Je remercie très fortement Claude DILAS pour son engagement et son dévouement dans cette période. Grâce au recrutement d'un nouveau directeur, qui assure aujourd'hui la direction et la gérance, le bilan financier est satisfaisant et l'entreprise adaptée l'Orangerie reconnue sur le marché.

Pour finir, je tiens à remercier ici toutes celles et ceux, administrateurs, salariés et bénévoles, qui participent jour après jour à l'action qui est la nôtre en mettant au service des autres leur engagement, leurs valeurs et leur éthique.

Je remercie également pour la confiance qu'ils nous témoignent la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'Agence Régionale de Santé, l'Administration Pénitentiaire, le Conseil Général du Rhône, la Préfecture du Rhône, Monsieur le Procureur Général de la Cour d'Appel, Messieurs les Chefs de Juridiction du TGI de Lyon, ainsi que les municipalités avec lesquelles nous poursuivons notre collaboration. Tous concourent à faire perdurer ce qui existe en répondant favorablement aux budgets que nous présentons, mais aussi à donner la possibilité au Mas de se projeter dans l'avenir et dans une dynamique de réflexion et d'évolution pour répondre à des besoins exprimés.

Je remercie encore tous nos partenaires associatifs, nombreux, qui œuvrent avec nous dans le respect de notre identité et en complémentarité de nos missions pour permettre à chacun, dans notre société, d'avoir sa place dans le respect et la différence.

Michèle LASCOTAS
Présidente

Rapport financier

COMPTE DE RESULTAT

Résultat d'exploitation

- ▶ Les produits d'exploitation sont en augmentation de 2 %, passant de 7 438 K€ en 2012 à 7 569 K€ en 2013. Les principales variations sont:
 - L'augmentation de 6% des subventions d'exploitation en raison notamment de l'obtention de nouvelles missions : La Maison à Saint Genis Laval, les placements extérieurs,
 - La diminution de 53% des reprises sur provision car en 2012 une reprise de provisions de 101 K€ avait permis de solder trois litiges prud'homaux.
- ▶ Les charges d'exploitation augmentent de 2% passant de 7 327 K€ à 7 473 K€ en 2013. Les principales variations sont :
 - Une légère augmentation des achats et charges externes en raison de l'ouverture de La Maison et de l'augmentation du coût des fluides,
 - L'augmentation de 17% des dotations aux amortissements du matériel de vidéo surveillance et des aménagements,
 - L'augmentation des dotations aux provisions de 39% avec la comptabilisation de provisions pour grosses réparations,
 - La diminution de 13% des autres charges avec la diminution des aides financières aux usagers.

Il est à noter la maîtrise des charges de personnel, charges sociales et fiscales incluses, qui augmentent de 0,9% par rapport à 2012. Cette augmentation est liée aux évolutions d'ancienneté conventionnelles et à l'augmentation de la valeur du point en décembre avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2013.

- ▶ Le résultat d'exploitation, après imputation des fonds dédiés, ressort à – 58 K€ contre – 35,5 K€ en 2012.

Résultat financier

- ▶ Le résultat financier 2013 est excédentaire de 37 K€, contre - 184 K€ en 2012.

En 2012, nous avons comptabilisé une provision pour risques financiers à hauteur de 205 184 € en raison des résultats comptables de la SARL L'Orangerie

Sur l'exercice 2013, l'association Le MAS a consenti un abandon de créances pour 100 K€, dont 70 K€ avec clause de retour à meilleur fortune au profit de la SARL L'Orangerie. Cela explique les mouvements du résultat financier.

Résultat exceptionnel

- ▶ Le résultat exceptionnel s'élève à 16 K€ contre 4,5 K€ en 2012 en raison de reprise de subventions d'investissement, de soldes de comptes tiers, résidents et usagers, sur l'ensemble des établissements.

Le résultat de l'année 2013 ressort ainsi à – 7 454 €.

- ▶ Les résultats par établissement (dossier comptable) sont :

○ Siège :	0 €	○ Pause Diabolo :	2 126 €
○ CAO :	4 462 €	○ Résidence :	- 6 649 €
○ RSA :	0 €	○ Eclaircie :	- 41 719 €
○ Foyer Maurice Liotard :	- 571 €	○ Les Bruyères :	4 538 €
○ Ateliers Sésame :	- 8 468 €	○ Le Cèdre :	1 080 €
○ Feydel Lyon :	5 686 €	○ Info Droits Victimes :	- 36 955 €
○ Feydel Villefranche :	1 353 €	○ DNH :	0 €
		○ Association :	67 662 €

BILAN

Actif

- ▶ Le total de l'actif s'établit à 2 996 K€ contre 3 659 K€ en 2012, soit donc une diminution de 18%.
- ▶ L'actif immobilisé passe de 459 K€ en 2012 à 522 K€. Les variations principales concernent les immobilisations financières :
 - Diminution de la créance rattachée aux titres de L'Orangerie et de la dépréciation de cette créance,
 - Placement financier à hauteur de 50K€ sous forme de parts sociales du Crédit Coopératif
- ▶ L'actif circulant est en diminution de 23 % passant de 3 199 K€ en 2012 à 2 473 K€, avec les variations suivantes :
 - L'augmentation des créances clients liée notamment à l'augmentation des produits à recevoir,
 - Les autres créances qui correspondent notamment au contrôle URSSAF,
 - La régularisation des dettes bancaires inter-établissements Le MAS a engendré la diminution du montant des disponibilités, mais aussi celles des dettes auprès des établissements de crédit au passif.
- ▶ La trésorerie de l'association est gérée de manière fusionnée entre ses établissements. Cette gestion explique les montants suivants :
 - Disponibilités (actif) : 690 K€
 - Autres titres (actif) : 1 486 K€
 - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (passif) : 567 K€
 - Emprunts et dettes financières diverses (passif) : 72 K€

La trésorerie nette de l'association ressort donc positive de 1 537 K€ au 31 décembre 2013. Cette trésorerie servira à régler les dettes 2013 d'un montant de 1 111 K€.

Passif

- ▶ Les fonds associatifs s'élèvent à 311 K€ contre 349 K€ en 2012 en raison de la perte de l'exercice et du reclassement d'une subvention d'investissement en subvention de fonctionnement.
- ▶ Les provisions pour risques et charges passent de 229 K€ en 2012 à 323 K€ avec les variations suivantes :
 - L'augmentation de 39%, soit + 37 K€, des provisions pour risques :
 - Redressement URSSAF : + 19K€
 - Litige concernant une facturation : + 23 K€
 - Reprise de provision suite au dénouement d'un litige salarial : -5 K€
 - L'augmentation de 42%, soit 57 K€ des provisions pour charges correspondant aux provisions pour retraites et aux provisions pour gros travaux.
- ▶ L'augmentation de 34%, soit + 154 K€, des fonds dédiés est liée aux financements du plan froid 2013/2014 et de missions 2014 versées en 2013.
- ▶ Les dettes sont en diminution de 33 % passant de 2 625 K€ en 2012 à 1 751 K€ avec les mouvements suivants :
 - La diminution de 58 % des dettes auprès des établissements de crédit en raison de la diminution des dettes inter établissements comme expliqué précédemment,
 - La diminution de 12% des dettes fournisseurs passant de 560 K€ à 490 K€,
 - La diminution des autres dettes passant de 65 K€ à 31 K€ en raison du reversement d'un financement trop perçu en 2012.

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et ce jour.

Le budget prévisionnel 2014 présenté au conseil d'administration du 23 octobre 2013 s'élève à 5 762 K€ de produits d'exploitation, hors dispositif nuitées d'hôtel, sur un principe de continuité de fonctionnement.

Par ailleurs, il nous appartient de vous transmettre les données de la SARL Orangerie pour l'année 2013 :

- ▶ Capital social : 60 K€. % de détention du capital social par l'association Le MAS: 100 %
- ▶ Chiffre d'affaires : 784 K€ en augmentation de 12% par rapport à 2012
- ▶ Résultat net : 122 K€

Le conseil d'administration du MAS, réuni le 26 mars 2014, a arrêté l'ensemble de ces comptes.

Anne Marie BOURRAT
Trésorière

ACTIF	Brut 2013	Amort. & dépréc. 2013	Net 2013	Net 2012
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	15 600	15 600		0
Conc., brev., lic., marq., proc. logic.,	54 365	49 850	4 514	10 308
Immobilisations corporelles :				
Constructions	387 145	212 174	174 971	187 444
Install. tech., mat. et out. industriels	61 985	50 325	11 660	7 334
Autres	1 670 522	1 453 357	217 165	218 554
Immobilisations financières (2) :				
Participations	148 304	72 496	75 809	369
Créances rattachées à des participations	1 355		1 355	0
Autres titres immobilisés				1 355
Autres	37 005		37 005	33 863
Total actif immobilisé	2 376 280	1 853 802	522 478	459 228
Actif circulant				
Acomptes versés sur commande	5 003		5 003	6 931
Créances clients et comptes rattachés	293 455	42 886	250 569	124 646
Autres créances	25 163		25 163	4 280
Autres titres	1 485 977		1 485 977	1 697 925
Disponibilités	690 189		690 189	1 355 206
Charges constatées d'avance (3)	16 136		16 136	10 506
Total actif circulant	2 515 923	42 886	2 473 038	3 199 494
TOTAL ACTIF	4 892 204	1 896 688	2 995 516	3 658 722

PASSIF	Exercice 2013	Exercice 2012
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	368 296	368 296
Fonds associatifs avec droit de reprise	385 267	330 287
Réserves statutaires ou contractuelles	34 645	34 645
Autres réserves	161 981	156 822
Report à nouveau	-735 960	-516 049
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-7 454	-214 753
Subventions d'investissement	68 554	153 923
Provisions réglementées	35 350	35 350
Total Fonds Propres	310 680	348 522
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	132 094	95 000
Provisions pour charges	191 295	134 293
Total Provisions pour risques et charges	323 389	229 293
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	610 233	455 757
Total fonds dédiés	610 233	455 757
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	567 295	1 360 916
Emprunts et dettes financières diverses (3)	72 205	75 787
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	683	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	490 233	559 662
Dettes fiscales et sociales	580 725	540 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 000	14 167
Autres dettes	31 073	64 941
Produits constatés d'avance		9 510
Total Dettes	1 751 214	2 625 150
TOTAL PASSIF	2 995 516	3 658 722

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2013	Exercice 2012
Produits d'exploitation		
Production vendue (biens et services)	995 478	989 795
Production immobilisée	2 885 712	2 911 912
Subventions d'exploitation	3 624 433	3 413 617
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	56 338	120 291
Autres produits	7 301	1 932
Total Produits d'exploitation	7 569 263	7 437 548
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	31 251	28 912
Autres achats et charges externes	3 842 382	3 766 229
Impôts, taxes et versements assimilés	247 980	234 253
Salaires et traitements	2 143 612	2 151 112
Charges sociales	948 079	926 819
Dotations aux amortissements sur immobilisations	88 229	75 481
Dotations aux dépréciations	26 684	19 541
Dotations aux provisions	99 096	71 227
Autres charges	46 116	53 131
Total Charges d'exploitation	7 473 428	7 326 704
RESULTAT D'EXPLOITATION	95 835	110 843
Fonds dédiés		
Report.ress.non utilisées subv.acco	274 677	150 761
Eng. à réaliser sur subv. accordées	429 153	297 114
Total Fonds dédiés	-154 476	-146 354
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES FONDS DEDIES	-58 641	-35 510
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés	23 304	22 680
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	115 000	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 868
Total Produits financiers	138 304	25 548
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		205 184
Intérêts et charges assimilées	100 942	4 155
Total Charges financières	100 942	209 339
RESULTAT FINANCIER	37 362	-183 791
RESULTAT COURANT avant impôts	-21 279	-219 301
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5	
Sur opérations en capital	33 258	29 774
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		1 004
Total produits exceptionnels	33 263	30 779
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	82	356
Sur opérations en capital	16 103	25 874
Dotations aux provisions et dépréciations et transferts de charges	289	
Total charges exceptionnelles	16 474	26 230
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 789	4 549
Impôt	2 963	
RESULTAT	-7 454	-214 753

Rapport d'activité

Personnes accueillies et accompagnées

► Nombre de personnes accueillies et accompagnées

Pause Diabolo	487
Mission Addiction Prison	42
Accompagnement Domiciliation et DNH CAO	560
Dispositif Logement Sortants de Prison	444
Foyer Maurice Liotard	49
Ateliers Sésame	62
Placements extérieurs	19
La Maison	24
Pensions Les Bruyères et le Cèdre	52
Centre Feydel Villefranche et Lyon	125
Dispositif Hivernal Villefranche	32
Eclaircie	92
Résidence	302
Stages de citoyenneté	108
Accès au droit	2521
Aide aux Victimes	2735
Total	7254

- Les populations accueillies par l'association dans l'ensemble des services sont en situation de précarité économique, d'isolement social et relationnel, de faible maîtrise de leur environnement, en difficultés d'accès aux droits ou de simple maintien de leur situation et le plus souvent en situation de relégation et d'absence de reconnaissance.
- Elles manifestent des souffrances et des fragilités psychosociales marquées se traduisant par de nombreux signes : addictions, ruptures, violences, rejet de la relation, abandon de soi, absence de demande, passage à l'acte, comportements transgressifs, maladie psychique, appel de détresse.
- Cette situation suppose de veiller dans l'association à la qualité des structures, des outils et des pratiques professionnelles pour assurer des réponses pertinentes.

Equipes et personnels

- Le dispositif d'encadrement de l'association a été renforcé : Accueil d'un nouveau responsable de pôle et intégration de 2 coordinatrices
- 90 salariés et 10 bénévoles ont assuré le fonctionnement des services.
- 7 CDI et 20 CDD ont été réalisés.
- 30 stagiaires ont été accueillis avec un réexamen du dispositif d'accueil.
- Des entretiens annuels de progrès ont été conduits avec l'ensemble du personnel.
- Le plan de formation a été réalisé pour un montant de 33 000 € sur les axes suivants :
 - Renforcement de la maîtrise des problématiques des ménages accueillis
 - Amélioration de la sécurité des personnes et des biens dans les établissements
 - Elaboration des projets d'établissement
- Le travail mensuel avec les Instances Représentatives du personnel DP, CE, a été poursuivi pour traiter les questions du personnel et examiner les questions collectives (plan de formation, entretien annuel de progrès, comptes, projets en cours, etc)
- Le CHSCT avec le concours de la médecine du travail a assuré un suivi du plan d'action du « Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels » à partir des priorités dégagées : Troubles Musculo-Squelettiques, blessures, électrocution, incendie, déplacement, agressions, contaminations.

Structures et outils

- Le Service Administratif et Financier a poursuivi son action de gestion financière, comptable et administrative, de gestion des ressources humaines et de gestion des moyens généraux.

- ▶ Plusieurs travaux d'étude et d'amélioration des structures d'accueil ont été conduits pour répondre aux besoins et sécuriser les établissements et services :
 - Engagement d'un état des lieux du site Neyret, réalisation d'une étude sur le changement de chaudière au Centre Francis Feydel, réalisation d'une étude sur les locaux de Pause Diabolo.
 - Signature d'un bail emphytéotique de 30 ans pour la Maison de Claire avec la Fondation Abbé Pierre, étude de faisabilité, négociation des financements en vue de la réhabilitation complète de 2 logements T3 qui seront destinés à des femmes avec enfants victimes de violence.
 - Réflexion avec la SEMCODA sur une opportunité immobilière à Lyon pour réinstaller une activité d'hébergement et d'insertion avec une capacité de 60 studios et de parties communes.
 - Réalisation de travaux d'amélioration et d'équipement sur Feydel Villefranche, L'Eclaircie, Les Bruyères, Maurice Liotard et environ 25 logements.
 - Installation et équipement du site « La Maison » à Saint Genis Laval
 - Réalisation par l'APAVE d'une étude sur la sécurité (incendie, conformité électrique et accessibilité) dans l'ensemble des sites LE MAS et mise en place de contrat de sécurité incendie sur l'ensemble des sites
- ▶ Le Dispositif Veille de Nuit a été consolidé (matériel, coordination des intervenants, soutien aux veilleurs, liaison jour / nuit) avec l'appui de LTDI pour la télésurveillance afin de répondre aux objectifs suivants de sécurisation nocturne des établissements d'hébergement.
 - 27 interventions sur site ont été réalisées à la suite d'un incident par les veilleurs de nuit
 - 168 rondes préventives ont été effectuées (contre 65 en 2012).
 - 36 appels d'urgence
 - 19 interventions et rondes sur site ont été réalisées par un équipage de sécurité LTDI.
- ▶ Le dispositif d'astreinte sur l'association a été finalisé avec 3 responsables qui assurent une astreinte 24/24, 365 jours par an.
 - 8 interventions sur site ont été réalisées
- ▶ Un audit a été engagé en fin d'année sur les nombreux logiciels et applicatifs utilisés par les services au sein de l'association. Cette mission a pour objectif de :
 - Simplifier le système général de traitement de l'information.
 - Rechercher la meilleure pertinence des outils au regard des besoins
 - Garantir la maîtrise et l'usage des outils
- ▶ Le référentiel des bonnes pratiques des établissements a été actualisé et pour la 2ème année des auto-évaluations ont été réalisées sur chaque service à partir de 6 domaines : Accueil, accompagnement, travail avec l'entourage et les proches, partenariat et réseaux, sécurité et prévention des risques, organisation.
- ▶ Les projets d'établissements ont été élaborés sur l'ensemble des structures avec l'appui de RH Organisation pour assurer une formation du personnel et un accompagnement de la démarche.
- ▶ Un travail a été assuré par des salariés et des administrateurs pour améliorer les outils de communication : refonte de la charte graphique, papèterie, outils spécifiques, lettre Mas Croisés.

Partenariat et territoires

- ▶ Les services travaillent sur l'ensemble des territoires en lien avec de nombreux partenaires, en amont des situations, dans une collaboration sur les prises en charges et dans des relais pour assurer une continuité des accompagnements. Les principaux partenariats sont situés dans les champs de la précarité, de la santé, de la justice, de la protection de l'enfance
- ▶ Le document d'identification des instances au sein desquelles Le MAS est représenté a été actualisé.
- ▶ Le MAS a poursuivi ses engagements au sein de conseils d'administration d'associations, de fédérations ou au sein de groupes de travail institués : ACAL (Association Collective pour l'Accès au Logement), Collectif Logement Rhône, INAVEM (Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation), Coordination 69 Soins psychiques et Réinsertion, ASLIM, GIP Maison de la Veille Sociale, Collectif Accueil de Jour et Commission Sociale Inter-associative, Union Régionale Fédération Addiction, FARAPEJ (Fédération Associations Réflexion-Action, Prison Et Justice).
- ▶ L'association a été présente dans de nombreux événements locaux et nationaux : 20 ans des MJD de Lyon, 24ème semaine d'information sur la santé mentale, Journée « Continuité des soins pour les sortants de prisons – Préfecture du Rhône, Journées nationales de la fédération addiction « Aller vers », Assises nationales de l'INAVEM « Confiance numérique et cyber-victimes », Forum Solidaire à Saint-Priest, Assise citoyenne pour l'hospitalité en psychiatrie, Les auteurs de violences conjugales avec le GRHACC, Prion et VIH avec le COREVIH, etc.

Centre d'accueil et d'orientation

Le Centre d'Accueil et d'Orientation est un service social de jour, au statut Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, qui accueille le public lors de permanences libres et sur rendez-vous. La mission du C.A.O est d'accompagner les personnes sans domicile et en situation de grande précarité.

Données

	2013	2012
Nombre de domiciliation	512	411
Nouvelles domiciliations	149	154
Nouvelles personnes rencontrées en 2013	179	139
Nombre de passages pour le courrier	6 036	5 492
Nombre d'entretiens individuels	1 370	1 425

- ▶ Public accompagné:
 - Le public reste masculin à 87%.
 - La moitié des personnes accueillies a entre 30 et 50 ans. 33% sont âgées de plus de 50 ans.
 - Public majoritairement célibataire et sans enfant.
 - De même qu'en 2012, 20% des personnes ont connu au moins une incarcération.

Fonctionnement et principales réalisations

Accès aux droits et accompagnement

- ▶ Au regard du nombre de demandes de domiciliation, le service a limité le nombre de nouvelles domiciliations à 6 par semaine afin d'assurer un travail d'accompagnement social satisfaisant.
 - 40% des personnes sont rencontrées au moins tous les 15 jours.
 - 42% ont un suivi régulier (vus entre 5 et 23 fois dans l'année)
- ▶ Le service accompagne des personnes dans la mise en place de mesures de protection à partir de situations graves (surendettement, expulsion...) Les travailleurs sociaux réalisent une évaluation et accompagnement des personnes dans l'acceptation de ces mesures. Ces démarches sont également appuyées par l'intervention du psychiatre.
- ▶ 210 personnes accompagnées par le CAO sont bénéficiaires du RSA. Pour une partie de ce public, le CAO instruit les demandes et exerce une référence. Par ailleurs, 20 personnes sont accompagnées dans la gestion de leur RSA.
- ▶ 104 personnes ont pu accéder à un logement stable avec l'accompagnement du CAO. L'accompagnement social est encore en cours pour la quasi-totalité des personnes. Il s'agit en effet de prévenir les risques de rupture avec le logement en continuant l'accompagnement de personnes que l'entrée en logement peut fragiliser.

Santé

- ▶ 159 demandes de CMU-CMU Complémentaire ont été instruites. Les autres accès à des couvertures sociales portent sur des AME (pour 14 personnes), des CMU (pour 17 personnes) et le régime général (pour 57 personnes).
- ▶ Un travail est réalisé dans l'accès au soin : Aide à la prise de rendez-vous chez le médecin, au dispensaire, à l'hôpital et / ou accompagnement de la personne. Cette action s'appuie sur un réseau de partenaires de santé spécialisés pour les personnes en situation de précarité (équipes mobiles, PASS, Lits Halte Soins Santé, appartements thérapeutiques, CSAPA...).
- ▶ 13% des personnes sont accompagnées dans du soin lié à des pathologies psychiatriques. Les troubles psychologiques et psychiatriques sont particulièrement prégnants parmi la population vivant à la rue. Au sein de notre public, on retrouve des formes variées de souffrance psychique, du mal-être aux troubles psychiatriques avérés, en passant par des états traumatiques ou dépressifs. Le médecin-psychiatre fait partie de l'équipe du CAO et son expertise alimente l'accompagnement global des personnes. Il a également un rôle administratif pour le volet médical des demandes médicales d'AAH ou pour des demandes d'hospitalisation contraintes.

Dispositif Nuitées d'Hôtel C.A.O

- ▶ Ce dispositif est réservé à l'hébergement de courte durée en hôtel de personnes dans l'attente d'un projet accompagnées par le CAO (et exceptionnellement par d'autres services de l'association):
 - 1019 nuitées ont été réalisées en 2013 pour 31 ménages (dont 17 enfants)
 - Les personnes prises en charge sont principalement des hommes seuls en grande précarité.

Le travail en partenariat

- ▶ Animation du Collectif des accueils de jour avec une formation collective sur les CVS. Reconduite de la convention de partenariat en présence des Directeurs ou Présidents des associations membres.
- ▶ Participation aux diverses instances de la Maison de la Veille Sociale.
- ▶ Participation à 7 comités d'attributions et de suivi (Maisons Relais, Résidences sociales) pour assurer le partenariat nécessaire à l'accompagnement des personnes vers des solutions de logement diversifiées. Ce partenariat permet également de poursuivre l'accompagnement au-delà du relogement.

Foyer Maurice Liotard

Le foyer Maurice Liotard est un CHRS destiné à toute personne désirant se réinsérer dans la société suite à une incarcération. Les objectifs prioritaires du foyer sont la réinsertion sociale des personnes sortantes de prison ou placées sous-main de justice et la prévention de la récidive.

La population accueillie est caractérisée à la fois par la transgression (condamnation ou une incarcération) et la grande précarité (absence de ressources, d'hébergement et de liens relationnels solides)

Données

- ▶ 49 personnes accompagnées en 2013 dont 25 accueillies au cours de l'année, (65% en collectif et 35% directement en logements diffus).
- ▶ Majorité du public: hommes âgés de 26 à 59 ans en notant une demande très forte pour les jeunes de moins de 25 ans.
- ▶ 88% des entrants rejoignent le foyer dès leur sortie d'incarcération.
- ▶ L'ensemble des personnes accueillies a pu accéder à des ressources lors de la prise en charge.
- ▶ 55% des personnes ont accédé au logement et 17% sont retournés dans la famille ou un tiers à la sortie du CHRS.
- ▶ 50% des personnes ont pu accéder à un emploi pendant la prise en charge
- ▶ 67% des prises en charge ont duré moins de 12 mois.

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Consolidation de l'équipe du Foyer
 - Animation de l'équipe et des pratiques éducatives réalisées par la responsable du CAO.
 - Prise de poste d'un nouveau responsable.
 - Installation d'une maîtresse de maison pour sécuriser le lieu de vie et veiller au bien-être des personnes accueillies.
- ▶ Poursuite du travail d'animation pour mobiliser les résidents et les inscrire dans une dynamique active et de relation.
 - Fête des voisins: les retours des participants (résidents, voisins, personnel du MAS) ont été unanimes sur la convivialité de ce temps.
 - Fête de la Musique "Liotard un soir": deux orchestres ont été invités, permettant aux résidents d'être en activité et aux visiteurs de découvrir le Foyer
 - Organisation d'un débat sur la récidive: dans une visée d'ouverture, de réflexion et de prévention de la récidive, un débat a été organisé avec un ancien résident ayant publié un livre de témoignage "Des rats et des hommes".
- ▶ Réalisation de différents travaux et d'achats immobiliers permettant d'améliorer le travail de l'équipe et la vie quotidienne des résidents.

Ateliers Sésame

Les ateliers Sésame regroupent des Activités d'Adaptation à la Vie Active (A.A.V.A.) pour 25 personnes qui présentent toutes des fragilités multiples (logement, ressources, santé, insertion professionnelle, ...) ne leur permettant pas un accès vers le travail en milieu ordinaire.

L'accueil et l'accompagnement des personnes s'effectuent en journée, sur une activité d'ordre professionnelle encadrée par un moniteur d'atelier. A partir de 3 activités (nettoyage, peinture et espaces verts) les Ateliers Sésame proposent un temps de réappropriation des gestes du travail, à travers l'apprentissage de certains pré-requis.

Données

	2013	2012
Candidatures	58	76
Stagiaires entrants	39	58
Stagiaires sortants	41	59
Personnes différentes accompagnées	62	82

- ▶ 84% des personnes accueillies sont des hommes et 43% du public est âgé de moins de 30 ans.
- ▶ 55% du public est de nationalité française, 28% hors UE.
- ▶ 2/3 des personnes résident dans un centre d'hébergement à l'entrée aux Ateliers Sésame.
- ▶ 50% bénéficient du RSA et plus de 40% sont sans ressources.
- ▶ 27% ont quitté les ateliers Sésame pour accéder à un emploi (CUI, CDD ou CDI) et 5% ont quitté les ateliers Sésame pour accéder à une formation professionnelle.
- ▶ 31% des stagiaires déclarent une addiction à l'alcool et 37% des stagiaires ont un traitement de substitution. Ces difficultés de santé sont repérables dans le temps de l'activité et demandent une vigilance particulière des moniteurs d'atelier pour éviter des situations de risques.
- ▶ 40% des stagiaires ont moins de 3 ans d'expérience professionnelle. 48% n'ont pas exercé d'activité professionnelle depuis plus de 5 ans.
- ▶ 47 % des personnes accueillies ont été incarcérées et/ou sous-main de justice.
- ▶ La durée moyenne de prise en charge est de 6,5 mois.

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Elaboration du projet d'établissement et conduite de l'évaluation interne
- ▶ Ouverture d'une réflexion sur la mise en place d'une analyse de la pratique auprès de l'équipe des moniteurs d'ateliers
- ▶ Poursuite du travail avec les partenaires prescripteurs (SLEA, AJD, FNDSA Eugène Pons)
- ▶ Engagement d'un travail de coopération avec le GREP sur l'emploi des personnes accueillies aux Ateliers Sésame et sous main de justice.

Dispositif Logement Sortants de Prison

Deux référents interviennent autour des questions d'hébergement et de logement au sein des Maisons d'Arrêt de Corbas et de Villefranche pour préparer la fin de peine et lors de permanences hors détention, au CAO, afin de poursuivre avec certaines personnes le travail engagé en détention.

Données

- ▶ 414 personnes ont été rencontrées en détention en 2013.
 - 90% du public suivi sont des hommes. Plus de la moitié a entre 31 et 60 ans.
 - Les personnes ont en moyenne été incarcérées deux fois dans le passé.
 - Sur 233 personnes sortantes de détention, 35% ont pu accéder ou se maintenir en hébergement et 24% en logement. 14% ont été hébergés par des tiers ou des structures de soin. 27% sont restés sans solution.

- ▶ 30 personnes reçues au CAO sur prescription du SPIP milieu ouvert ou à les suites de rencontres avec le DLSP en détention.
 - 15 personnes ont pu solutionner leur problématique d'hébergement / logement.
- ▶ 37 % des personnes rencontrées ont moins de 30 ans (dont 18% moins de 25 ans). Situations complexes de ces détenus jeunes:
 - Rejet des solutions proposées,
 - Peu de compréhension des conséquences de la détention.
- ▶ 12 % des personnes rencontrées ne peuvent pas retourner au domicile conjugal suite à une interdiction prononcée par la justice, souvent suite à de faits de violences intrafamiliales.

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ L'équipe poursuit son travail en lien avec la Maison de la Veille Sociale (réalisation de 230 diagnostics en 2013 et suivi de la demande)
- ▶ Poursuite du travail de collaboration très rapprochée avec les équipes du SPIP en milieu fermé et milieu ouvert.
- ▶ 48% des détenus rencontrés ont déclaré avoir une addiction, ce qui a poussé le MAS à développer une mission « addiction sortant de prison » avec une infirmière spécialisée en addictologie de Pause Diabolo. La mission de l'infirmière est d'intégrer ce paramètre dans la préparation à la sortie en faisant le lien entre les services de soins en détention et les services de soins à l'extérieur.
- ▶ Le 2eme Forum logement a été organisé à la Maison d'Arrêt de Villefranche avec la participation de 62 détenus et de nombreuses associations d'insertion par le logement, de bailleurs et d'institutions.

Placements extérieurs

En 2012 et 2013, une réflexion a été engagée avec le Vice-Président de l'application des peines du TGI de Lyon et l'Administration Pénitentiaire afin de développer un programme de placements extérieurs sur le département du Rhône. Le placement à l'extérieur est une forme d'individualisation de la peine sous écrou.

Une prise en charge globale pour 12 personnes sous écrou a été proposée par l'association en structure collective, en appartement éclaté et dans le cadre d'accompagnement renforcé au domicile de la personne.

Données

- ▶ 19 personnes accompagnées
- ▶ 80% des personnes accompagnées sont des hommes.
- ▶ Durée moyenne des mesures : 7 mois
- ▶ Pour les placements extérieurs à domicile, la moitié des personnes sont placées chez un tiers.
- ▶ La moyenne d'âge est de 41 ans pour les placements en CHRS et tombe à 33,5 ans pour les placements à domicile
- ▶ En 2013, les personnes en placements extérieurs CHRS sont dans de grandes difficultés sociales et sanitaires qui nuisent à la stabilité.

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Mission d'accompagnement renforcé pour favoriser la réinsertion et de contrôle du respect des modalités d'assignation à résidence fixées par le jugement
- ▶ Domaines d'intervention:
 - Logement : Accès et maintien (gestion des impayés, gestion des charges...)
 - Emploi : Mobilisation à la recherche et au maintien, coordination avec le GREP et le SPIP (bilans, changements d'horaires, ...),
 - Soins : veille au respect des obligations, orientation vers les dispositifs adaptés, ...
 - Administratif : couverture maladie, mutuelle, carte d'identité, courrier, ...
 - Gestion du quotidien: planification des activités et démarches à réaliser

La Maison

En octobre 2013, avec l'appui de l'association "Le Cours Veritas", l'association Le MAS a proposé l'ouverture, dans le cadre des dispositifs d'hébergement d'urgence, d'une maison dédiée à l'hébergement d'urgence de personnes et de familles en situation précaire. Cette maison, située dans le centre ville de Saint-Genis-Laval, dispose de locaux de 400m² et d'un jardin de 2000m².

La DDCS et la Fondation Abbé Pierre ont soutenu l'ouverture de la Maison permettant un accueil de 24 personnes. Une assistante sociale et une maitresse de maison ont été recrutées. Les locaux ont été meublés et aménagés. Les premières entrées se sont faites le 17 décembre 2013.

Données

- ▶ 24 personnes accueillies depuis décembre 2013, comprenant 10 enfants.
- ▶ Presque tous les ménages sont issus de pays hors UE.
- ▶ 8 ménages / 10 sans ressources et accompagnés dans leurs démarches liées au séjour.

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Lieu d'accueil à taille humaine, pour un public mixte orienté par la MVS (personnes seules et couples avec ou sans enfants), qui cohabite dans une conception familiale et communautaire.
- ▶ Chaque ménage dispose d'un espace privatif (chambre), organisé autour d'espaces partagés (cuisine, salle à manger, salles de bain, toilettes).
- ▶ Les résidents peuvent circuler librement et ont également la possibilité d'accéder sans contraintes d'horaires à l'ensemble des espaces (buanderie, cuisine).
- ▶ La préparation de repas et l'entretien de la maison sont assurés par les résidents, selon des modalités qu'ils ont eux-mêmes définies lors du premier comité de résident.
- ▶ Des comités de résidents sont organisés une fois par mois pour échanger sur le vivre ensemble dans la maison et les modalités de fonctionnement.
- ▶ L'action est réalisée en collaboration avec des partenaires : Maison du Rhône (service social et santé – PMI), Ville: Ecole, crèche, Médiathèque (plateforme linguistique), Médecins généralistes, Réseau Social Rue Hôpital dans la coordination des soins, Maison de la Veille sociale.

Pause Diabolo

Le C.A.A.R.U.D. Pause Diabolo (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues), réalise ses missions d'accueil et d'accompagnement médico-social, de façon anonyme et non-payante du lundi au vendredi en journée dans ses locaux et sur les territoires du 3^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} arrondissement de Lyon, Villeurbanne.

Les usagers reçus sont des usagers de drogues souvent en grande précarité qui s'injectent, inhalent ou sniffent des substances psycho-actives licites (médicaments détournés de leur usage), illicites (stupéfiants), associées certaines fois à de l'alcool.

Afin de prévenir et de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à ces consommations de produits psycho-actifs, Pause Diabolo propose :

- ▶ Un accueil collectif et un accompagnement personnalisé,
- ▶ Un soutien dans l'accès aux soins et aux droits,
- ▶ Une mise à disposition de matériel à usage unique pour lutter contre les infections virales transmissibles (V.I.H., hépatites, I.S.T...),
- ▶ Des interventions de proximité ainsi qu'un travail d'information et de médiation auprès de la population et une action de veille.

Données

	2013	2012
Nombre de personnes accueillies	487	413
Dont personnes rencontrées hors structure	131	94
Dont nouvelles personnes	206	-
Dont hommes	82 %	82 %
Dont femmes	18 %	18 %
Nombre de passage par jour dans la structure	34	33
Nombre annuel de passage à l'infirmier	924	871
Nombre de seringues distribuées	60 000	61 320
Nombre de seringues récupérées	100 000	101 000

- ▶ 76% du public a entre 25 et 40 ans.
- ▶ 60% sont des Français avec une hausse des usagers issus des pays de l'Est.
- ▶ Un public très précaire, désocialisé.
 - 70% était à la rue en squat ou hébergement et seulement 18% avaient un logement stable.
 - Près de 50 % des usagers n'ont aucun revenu et seulement 10% de la file active a des revenus liés au travail.
- ▶ 30% des personnes accueillies sont des injecteurs.
- ▶ Les produits consommés sont par ordre d'importance: Buprémorphine 25.6%, Alcool 13.6 %, Opiacés 13%, Cannabis 11.7%, Méthadone 8.6 %, Cocaïne 8.5 %, Sulphate de morphine 4.7%.
- ▶ La consommation d'alcool est sous évaluée par les usagers (12% des déclarations) car ils n'identifient pas l'alcool comme problématique alors que nous notons sa visibilité quasi quotidiennement.
- ▶ Il est à noter en fin 2013 une augmentation très importante de la consommation de cocaïne et l'apparition de plus en plus souvent de crack (appelé également free base).

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Le retrait du médecin bénévole en fin d'année et l'accord de l'ARS pour le recrutement d'un médecin (0,20 ETP) et d'un temps socio-éducatif (0,20 ETP)
- ▶ L'actualisation du projet d'établissement datant de 2011 et la conduite de l'évaluation interne
- ▶ La poursuite du temps d'accueil et d'actions spécifiques dédiés aux femmes chaque mardi.

- ▶ Une présence chaque semaine d'un traducteur de russe et de polonais pour faciliter l'échange avec une population Géorgienne qui correspond en 2013 à 30% de la file active et quelques autres nationalités (arménienne, polonaise notamment).
- ▶ Les usagers de drogues restent très exposés sur les risques infectieux liés au VHC. Depuis plusieurs années un partenariat avec la Maison du Patient et le Centre de Dépistage Gratuit et Anonyme de la Croix-Rouge est mis en place.
 - Dépistage proposé sur site : 28 dépistages ont été réalisés.
 - Collaboration avec la Maison du Patient : formation du personnel sur les différentes hépatites, les modes de contaminations et surtout l'évolution des traitements.
 - Pour la première fois, participation à la semaine Flash-test et introduction des TROD (Test Rapide Orientation Dépistage).
- ▶ En plus du matériel distribué dans les locaux, une étude sur l'accès au matériel des usagers de drogues a été conduite et trois actions principales réalisées :
 - Dispositif PEKO : permet sur l'agglomération d'avoir une quinzaine de pharmacies où l'échange de seringues peut se faire gratuitement,
 - Dispositif SOS matos: permet à des usagers de solliciter le service par téléphone pour des livraisons de matériel sur leur lieu de vie.
 - Vérification régulière des automates de la Ville de Lyon.
- ▶ Un travail mensuel avec l'école vétérinaire en direction des animaux des usagers

Mission Addiction Sortants de Prison

Depuis juin 2012, une mission addiction sortants de prison financée par la MILDT est mise en œuvre au sein de la Maison d'Arrêt de Villefranche-sur-Saône sur la base d'un constat : Environ 30 % des personnes précaires accompagnées par Le MAS en sortie de détention pour l'hébergement ou le logement ont des problématiques addictives qui doivent être prise en compte pour consolider leur insertion.

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- ▶ Elaborer un diagnostic lié aux addictions pour les détenus en cours de préparation de leur sortie.
- ▶ Etablir un lien avec les services de prévention et de soin intra-pénitentiaire et préparer l'accueil par des structures de prévention et de soins extra-pénitentiaires.
- ▶ Accompagner et soutenir les personnes pendant les 6 premiers mois de la libération.

Données

- ▶ 42 personnes détenues ont été rencontrés en 2013.
 - 90% sont multirécidivistes et 63% sont en détention pour un motif en lien avec leur addiction (deal, violences sous l'emprise de l'alcool etc.).
 - 21% des détenus accompagnés présentent une pathologie psychiatrique diagnostiquée et 15% se savent contaminés par le VHC.
 - 90% ont une problématique liée à l'alcool.
 - 52% sont dans une consommation régulière d'héroïne hors détention
 - 63% sont à jour au niveau de la sécurité sociale et de mutuelle (CMU)
 - 50% des détenus n'avaient pas d'interlocuteurs santé avant l'incarcération et fin 2013 l'ensemble des détenus bénéficiait d'un suivi par l'UCSA (traitement de substitution, psychotrope, suivi médical spécialisé...).
 - 21% sont sous traitement de substitution à la Maison d'Arrêt.
 - 68% souhaitent être abstinents à la sortie (avec ou sans traitement de substitution), les autres imaginent une consommation modérée.
- ▶ 25 personnes ont été accompagnées en externe avec des solutions d'orientation CSAPA, ACT, Centre de soin, CMP, cure alcool, médecin généraliste. 11 personnes sont toujours en détention et 6 n'ont pas souhaité aller plus loin au moment d'une proposition d'accompagnement

Résidence

Résidence propose à des personnes, isolées, avec ou sans enfant, en difficultés sociales, un parcours d'insertion par le logement. Ce parcours est concrétisé par un logement temporaire et/ou un accompagnement social permettant la recherche d'un appartement autonome et d'accéder à une autonomie sociale.

Fortement ancrée sur le territoire, Résidence accueille les ménages dans des hébergements semi collectifs ou individuels diffus pour une capacité de 62 logements en ALT et réalise aussi des accompagnements extérieurs soit en Bail Glissant, soit chez les personnes elles mêmes, et des suivis dans le cadre du dispositif RSA.

Les usagers du service sont orientés par la Maison de la Veille Sociale ou les services sociaux du Département du Rhône pour des mesures de suivis extérieurs. Ils sont sans logement et se situent soit dans une logique de relogement, soit dans un objectif de ré apprentissage du fait de ruptures importantes.

Données

- ▶ 211 adultes prises en charge et 91 enfants.
- ▶ 49% bénéficient du RSA et 8% de l'AAH.
- ▶ Durée de l'accompagnement: entre 6 et 18 mois.
- ▶ Santé, isolement, problèmes économiques, difficultés psychologiques. La fragilité psychologique touche près de la moitié des personnes accueillies: ce facteur interpelle les pratiques et peut prolonger les durées d'accompagnement.
- ▶ Les enfants sont majoritairement âgés de moins de six ans. Leur présence représente un appui au parcours d'insertion des personnes qui nous sont orientées.
- ▶ En 2013, 82 % des personnes reçues étaient de nationalité française. Les 8% restant arrivent de pays africains ou européens.

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Le Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL) : réponse à un appel à projet de la DDCS pour amener durablement la personne dans un logement de droit commun: Résidence s'est positionnée pour réaliser 6 baux glissants et une dizaine de suivi. Poursuite en 2014.
- ▶ Mission d'accompagnement (confiée par Alliade) dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain Vaulx-en-Velin. Sur 2014, elle sera reconduite sur un autre quartier à Bron.
- ▶ Accueil de personnes sous main de justice réalisant un travail d'intérêt général dans le service maintenance de Résidence.
- ▶ Projet d'établissement et évaluation interne.
- ▶ Etude sur la parentalité: un travail d'élaboration d'un questionnaire a mobilisé un groupe référent, qui sera proposé aux ménages en 2014.
- ▶ Un service d'accueil et d'hébergement pour des femmes victimes de violences dénommé « la Clairière » a été mis en œuvre avec le concours de la Ville de LYON. Au sein de deux logements et: 7 ménages ont été accueillis dans un accompagnement global: accompagnement social, accompagnement juridique, soutien psychologique, soutien à la parentalité, insertion et gestion locative adaptée.

Partenariats

- ▶ Plus de 74% des personnes orientées correspondaient à des situations connues par les Maisons du Département du Rhône.
- ▶ Investissement dans l'Association Collective d'Aide au Logement à deux niveaux : administrateur de la structure et membre de commissions avec une participation mensuelle.
- ▶ Le Collectif Logement Rhône: administrateur membre de commissions thématiques.
- ▶ Axe santé:
 - Participation à deux Conseils Locaux de Santé Mentale et partenaires des ateliers « santé ville » du DSQ du Premier Arrondissement de Lyon.
 - Réunion des travailleurs sociaux organisée par la MVS.

Eclaircie

Le Centre d'Hébergement de l'Eclaircie est un lieu d'accueil de femmes majeures avec de jeunes enfants, situé à Saint-Priest. Les personnes accompagnées cumulent souvent des difficultés importantes justifiant un accueil au sein d'un lieu collectif.

L'Eclaircie compte 11 unités d'accueil en structure collective et 9 appartements diffus sur la commune. A partir d'un travail autour de "l'habiter", de la quotidienneté et du vivre ensemble, l'Eclaircie a pour objectif de favoriser l'accès à l'autonomie, le soutien à la parentalité, la protection de l'enfance et l'accès à l'insertion.

Les familles bénéficient toutes d'une orientation d'un service spécialisé: Conseil général et MVS du Rhône.

Données

- ▶ Accueil de 35 ménages correspondant à 92 personnes dont 52 enfants.
- ▶ 19 adultes et 27 enfants présents au 31 décembre 2013.
- ▶ 8 ménages accueillis dans le dispositif Accueil Mère Enfant dont 9 enfants.
- ▶ 40% des ménages ont un âge compris entre 25 et 40 ans.
- ▶ 75% bénéficient du RSA ou de minima sociaux.
- ▶ 16 sorties: 7 ont signé un bail, 5 ont bénéficié d'un logement temporaire avec accompagnement social et 4 en hébergement par des tiers.
- ▶ Le temps moyen d'accueil en structure collective est de 8 mois.
- ▶ Le public accueilli connaît des difficultés psycho-sociales importantes:
 - Grande vulnérabilité (jeunesse, absence de revenu stable, peu d'attache familiale ou amicale),
 - Situation d'intégration précaire (parents étrangers, situation administrative précaire, rupture de titre de séjour, absence de revenu, illettrisme)
 - Parcours institutionnels long, souffrance psychique, isolement social et affectif
 - Problème psychiatrique, victimes de violences, problématique d'addiction et de dépendance.
- ▶ Les enfants accueillis ont également des difficultés importantes:
 - Problème d'alimentation, de sommeil, absence de rythme, insécurité, violence
- ▶ Nous notons l'augmentation des secours faits aux familles (financiers et alimentaires) car de plus en plus de personnes ne disposent d'aucune ressource.

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Le travail de l'établissement repose sur une équipe pluridisciplinaire (maitresse de maison, monitrice éducatrice, éducateur spécialisé, assistante sociale) qui intervient du lundi au samedi au sein de l'établissement.
- ▶ Un éducateur spécialisé a rejoint l'équipe en 2013 pour remplacer une CESF.
- ▶ L'équipe assure:
 - Le fonctionnement quotidien de la structure et l'accompagnement autour d'une approche individuelle et collective,
 - L'accompagnement social autour des problématiques mère-enfant et de l'accès à l'insertion.
- ▶ Le Conseil Général a autorisé la création pendant 4 mois de deux postes d'auxiliaires de puériculture à 0,5 ETP pour sécuriser l'accueil de femmes et d'enfants en situation de risque. Ce renfort a permis de consolider l'action de l'établissement sur les temps de soirée, 7 jours sur 7 de 19h à 23h.
- ▶ Une stagiaire EJE a été accueillie en 2013 sur un accompagnement à la parentalité pour consolider le lien parents / enfants.

Actions

- ▶ Plusieurs démarches ont été conduites par l'Eclaircie dans le cadre des orientations associatives:
 - Elaboration du projet d'établissement avec RH Organisation.
 - Elaboration du référentiel d'évaluation interne, conduite de la démarche d'évaluation interne 2012 et préparation de la démarche 2013.
 - Mises aux normes Sécurité (actualisation des schémas évacuation, exercices semestriels d'évacuation, formation habilitation électrique et formation premiers secours).

- Poursuite de la démarche associative d'étude "La parentalité comme vecteur d'insertion" conduite par des administrateurs et des salariés pour identifier les besoins des femmes accueillies en matière de parentalité.
- ▶ Rencontres festives autour de Noël, CVS, Forum Solidaire d'avril, visite de la bibliothèque, ateliers bien-être, détente, massage.
- ▶ Renforcement du lien avec la MVS avec une adaptation de la procédure d'accueil.

Partenariats

- ▶ L'action de l'établissement s'inscrit dans un dispositif territorial. L'éclaircie participe à plusieurs groupes de travail : Groupe logement mensuel mairie, réunion mensuelle DSU quartier de la gare, Conseil Local Santé mentale, Commission mensuelle AME.
 - Instance de régulation MVS
- ▶ L'éclaircie travaille en relation de partenariat avec :
 - la PMI et la MDR sur les situations des femmes hébergées
 - Le service petite enfance de la ville.
 - Le CMP adulte et enfant - Vinatier,
 - L'école Berlioz ainsi que les équipements du Pôle enfance de la rue Garibaldi (RAM, Pause Jeu, Centre de Loisir, sortie famille).
 - Les bailleurs de la commune (Porte de Alpes Habitat et ALLIADE).
 - Le commissariat de police pour assurer la sécurisation de l'établissement et des résidentes, (dépôts de plainte sur les questions de violences conjugales ou de non présentations d'enfants).

L'heure du conte

L'action l'heure du conte a été engagée en mai 2013 sur la commune de Saint Priest pour soutenir et accompagner la relation parentale avec l'enfant et renforcer le lien de l'Eclaircie avec le quartier et les dispositifs en faveur de l'enfance mis en place sur la commune.

Cette action propose :

- ▶ Un espace d'activité commune et d'échanges à partir de contes lus par une conteuse.
- ▶ Un temps calme en commun avec l'enfant, dans une activité orientée sur les besoins de l'enfant
- ▶ La valorisation des compétences précoces des bébés : leur capacité d'attention, leur participation (visuelle, motrice, vocale...)
- ▶ Des relations d'échange entre parents.

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Cette action est ouverte tous les vendredis matins, hors vacances scolaires, avec des évaluations régulières rassemblant l'ensemble des partenaires.
- ▶ Un partenariat local a été établi avec la municipalité de Saint-Priest, la médiathèque et le Centre de Loisirs Léo Lagrange qui héberge l'action dans ses locaux et prête le concours d'une animatrice pour faire le lien avec les mères du quartier.
- ▶ La fréquentation est stable, la mixité avec les mères du quartier fonctionne de manière épisodique. 6 à 8 mères sont présentes à chaque séance.
- ▶ Des mères accueillies à l'Eclaircie ont pu participer à des sorties communes avec des parents du quartier, organisées par le Centre Léo Lagrange.

Centre Feydel Villefranche

Situé à Villefranche, le Centre Feydel Villefranche comporte 28 places en CHRS. L'établissement poursuit son action sur le territoire tout en renforçant son positionnement en tant qu'interlocuteur disposant d'une solide expertise pour les services et structures de psychiatrie.

Données

- ▶ 27 admissions sur 2013, soit un renouvellement de plus de 50% sur l'année.
- ▶ 57 personnes ont séjourné au Centre Feydel Villefranche en 2013
- ▶ 31% des résidents ont une activité professionnelle salariée ou bénéficient de droits ouverts aux Pôle Emploi ;
- ▶ 23% bénéficient du RSA et 27% de l'allocation Adulte Handicapée (A.A.H.) ;

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Le projet d'établissement a été élaboré et finalisé en décembre 2013. Un groupe de pilotage a organisé la mise en œuvre des travaux d'écriture. Ce projet a été l'occasion pour l'équipe de repréciser le fonctionnement de l'établissement et d'examiner les services offerts aux personnes accueillies.
- ▶ Le travail avec les partenaires autour des situations des personnes accueillies et avec les services sociaux et médicaux du territoire de Villefranche a été consolidé cette année.
- ▶ Une nouvelle évaluation interne a été réalisée.
- ▶ La collaboration avec le dispositif SIAO a été mise en œuvre à compter du 1er Février 2013
 - Un professionnel de l'établissement est présent tous les vendredis après midi au sein de l'antenne MVS de Villefranche.
 - Un des 3 cadres du pôle assiste à la commission hebdomadaire d'attribution des places CHRS.
 - Toutes les demandes d'hébergement concernant le Centre Feydel Villefranche transitent aujourd'hui par le SIAO ;
 - Lors d'une demande d'accès portée par une personne hospitalisée et son équipe de soin, un rendez-vous est proposé par la MVS et réalisé par un professionnel de l'établissement
- ▶ Suite à différents problèmes techniques de chauffage, un travail a été engagé avec HBVS dans les locaux pour réaliser des travaux de rénovation de la chaudière. Une rénovation du jardin a également été faite pour offrir aux résidents de meilleures conditions d'accueil.

Dispositif d'hébergement hivernal

Dans le cadre du dispositif hivernal 2013/2014, le Centre Feydel Villefranche a proposé d'accueillir 24 personnes orientées par le SIAO entre le 18 novembre 2013 et le 15 avril 2014.

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Location de 6 logements (3 logements de type 3, 2 logement de type 4 et 1 T6) à Villefranche dans le cadre d'une convention OPAC DU RHONE / Le MAS,
- ▶ Equipement des logements
- ▶ Hébergement de 6 ménages avec enfants en situation d'urgence orientés par la MVS Lyon et Villefranche.
- ▶ Possibilité d'un maintien au sein du logement des familles en fin de dispositif hivernal en proposant un contrat « bail glissant » porté par Feydel Villefranche.
- ▶ Création d'un poste de travail social (0,75 ETP) pour assurer l'accueil et le suivi social des ménages
- ▶ A l'issue du plan hivernal
 - 6 ménages ont été accueillis (11 adultes et 21 enfants)
 - 2 ménages passent directement d'un statut d'hébergés à un statut de locataire
 - 1 famille n'est pas en capacité d'accéder à l'outil du bail glissant.
 - 3 familles actuellement hébergées montrent une autonomie suffisante pour un accès à un bail glissant de 6 mois.

Centre Francis Feydel

Le Centre Francis Feydel est un CHRS. L'établissement est agréé pour accueillir 42 personnes en situation d'exclusion et de souffrance psychique. Il se compose d'un établissement « foyer » qui accueille 17 personnes en chambres individuelles, et de 25 places en appartements d'essai.

Le projet d'établissement s'articule autour de l'accompagnement de la personne en souffrance psychique dans un processus d'évaluation et d'acceptation de « là où elle en est » afin de construire un projet de logement cohérent. Des échanges quotidiens ont lieu avec l'équipe, tout en plaçant le résident comme acteur principal de son projet d'insertion.

Données

- ▶ Taux d'occupation de 99,22% soit 15 210 nuitées.
 - 68 résidents hébergés par le CHRS: 24 femmes et 44 hommes.
 - L'âge moyen des résidents hébergés s'est établi à 34,5 ans
- ▶ A l'entrée, 40% des personnes hébergées sont bénéficiaires de l'AAH.
- ▶ 48 % des résidents ont quitté l'établissement pour un appartement de droit commun, 29% pour des dispositifs spécialisés. Les autres solutions de sorties se répartissent entre des retours en famille, des départs inopinés et des retours à l'hôpital.
- ▶ La durée moyenne du séjour d'un usager en 2013 est de 17 mois

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Poursuite du travail d'accueil et d'hébergement de personnes en situation de souffrance psychique en lien avec les hôpitaux et cliniques du Grand Lyon.
- ▶ Coopération avec le SIAO - MVS
 - Depuis février 2013, les 42 places CHRS de l'établissement sont mises à la disposition du SIAO. Avec ce nouveau mode d'attribution des places, les travailleurs sociaux sont confrontés à une plus grande précarisation du public accueilli.
 - Hébergés de plus en plus déconnectés des actes élémentaires de la vie quotidienne;
 - Conduites addictives de plus en plus importantes et ancrées dans les fonctionnements ;
 - Familles quasi-inexistantes générant un lien fort entre les hébergés et la structure qui doit être pris en compte dans son processus de séparation et d'insertion ;
 - Une augmentation de résidents ayant commis dans des passages délirants, des actes délictueux et contraints à un suivi socio-judiciaire avec le SPIP
- ▶ L'écriture du projet d'établissement et ses conséquences dans la pratique
- ▶ La familiarisation avec de nouvelles pratiques (ex: méthodologie de travail pour les écrits)
- ▶ La mise en place progressive des « pôles de compétences éducatifs » répond aux besoins et attentes des résidents avec des outils plus performants. Plusieurs objectifs sont recherchés :
 - Faciliter des relais auprès des collègues selon les situations.
 - Engager chaque professionnel dans des spécificités d'actions inhérentes à une thématique
 - Consolider les représentations de l'établissement auprès d'instances extérieures.
 - Engager dans l'établissement des actions concrètes d'information et/ou de prévention selon les thématiques abordées répondant aux demandes des résidents.

Pension de famille Les Bruyères

La Pension de famille "Les Bruyères" a pour mission de proposer une solution de logement alternative pour les personnes dont l'isolement social et affectif rend impossible à échéance prévisible toute adaptation à un logement individuel.

La Pension de famille met à disposition 20 logements, des espaces communs d'environ 300 m2 et un parc d'un hectare situé à Gléizé. Ces espaces doivent favoriser le mieux-être et le bien être des résidents. La structure, offre le calme de la campagne, faute de faciliter son accessibilité.

Le public accueilli par la pension de famille est composé d'hommes et de femmes adultes, vivant seuls ou en couple, et souffrant de l'isolement social et/ou d'une fragilité psychique.

L'équipe de La Pension de Famille les Bruyères est composée d'une maîtresse de maison, d'une animatrice et d'une infirmière du Centre Médico-Psychologique de Gleizé qui intervient quelques heures par semaine.

Données

- ▶ Nombre d'admissions en 2013 : 7 résidents
- ▶ Répartition par tranche d'âge :
 - De 30 à 45 ans : 5
 - De 45 à 60 ans : 17
 - Plus de 60 ans : 2
- ▶ Service assurant le suivi social des résidents :
 - Structures liées à la psychiatrie (C.M.P., C.H.S, clinique) : 9 résidents
 - Mandataires, dispositifs de tutelle ou curatelle : 7 résidents
 - Dispositif de droit commun (C.C.A.S. et C.G.) : 2 résidents
 - Service d'accompagnement à la vie sociale (S.A.V.S.) : 4 résidents
 - Sans référent au 31 décembre 2013 : 2 résidents
- ▶ Type de ressources : majoritairement l'A.A.H. : 16 résidents

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ Extension de l'agrément de l'établissement, passant de 20 à 24 places grâce au soutien de la DDCS, et l'OPAC du Rhône dans le cadre de la rénovation de 3 nouveaux logements.
- ▶ Renforcement et dynamisation de l'accompagnement proposé aux résidents grâce à l'augmentation du temps de travail de l'animatrice sociale de l'établissement;
- ▶ Actualisation de l'ensemble des documents d'accueil et de ceux liés à son fonctionnement : le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, la procédure d'attribution des logements ainsi que le contrat d'occupation, signé entre la Pension de famille et le résident. Ces documents ont été totalement revus. Les partenaires du comité de suivi ont été associés à ces travaux.
- ▶ Elaboration du projet d'établissement, conduite de l'évaluation interne et formalisation des missions des professionnels grâce à la réalisation ou l'actualisation de leurs fiches de postes.
- ▶ Rénovation des espaces dédiés à la collectivité et de plusieurs logements
 - Construction durant l'été d'une vaste terrasse en bois pour prolonger l'espace repas;
 - Rénovation des couloirs de la partie centrale de la maison à l'automne ;
 - Rénovation de plusieurs logements de l'établissement pour favoriser un habitat agréable et mieux adapté aux attentes des résidents.
- ▶ Poursuite des travaux du comité de suivi mensuel composé des partenaires locaux autour des attributions et des accompagnements individuels et collectifs

Pension de famille Le Cèdre

Depuis son ouverture en 2010, la Pension de famille Le Cèdre s'est progressivement positionnée dans le paysage San Priot. Située à BEL AIR, un quartier populaire et vivant, l'établissement propose 25 logements individuels au sein d'une résidence récente qui offre également à ses habitants des espaces collectifs.

La Pension de Famille Le Cèdre s'adresse à des personnes isolées. La résidence est composée de logements individuels, chacun équipé d'une kitchenette et d'une salle de bain, et d'espaces collectifs de vie.

Le Cèdre accueille des hommes et femmes en situation d'isolement social et/ou de fragilité psychique. De très nombreux locataires ont déjà vécu dans l'errance de foyers en foyers. D'autres ont été parfois longuement hospitalisés dans un service de soin psychiatrique.

Données

- ▶ Nombre de résident accueillis : 26
- ▶ Nombre de départ : 1 résident après un séjour entre 1 et 3 ans.
- ▶ Nombre d'admission en 2013 : 2 résidents
- ▶ 13 hommes et 12 femmes présents au 31 décembre 2013.
- ▶ Répartition par tranche d'âge :

- De 30 à 45 ans : 10
- De 45 à 60 ans : 14
- Plus de 60 ans : 1
- ▶ Service assurant le suivi social des résidents :
 - Structures liées à la psychiatrie (C.M.P., C.H.S, clinique) : 8 résidents
 - Mandataire, dispositif de tutelle ou curatelle : 10 résidents
 - Dispositif de droit commun (C.C.A.S. et C.G.) : 4 résidents
- ▶ Durée moyenne de présence du résident au sein du logement au 1er juin 2013 :
 - De 3 à 4 ans : 19 résidents

Fonctionnement et principales réalisations

- ▶ L'équipe est constituée d'une maîtresse de maison et d'une animatrice pour assurer la mission d'animation et de régulation de la vie quotidienne (rangement, repas, activité) Certains résidents bénéficient d'une aide ménagère pour l'entretien de leur logement
- ▶ Pour traiter les problématiques d'isolement social du public accueilli, la pension met en œuvre régulièrement des activités permettant de valoriser les personnes et de soutenir les échanges et l'entraide. Un projet de création de jardin partagé sur le quartier d'implantation de la structure a vu le jour en 2013. Il s'inscrit dans le cadre de « l'agenda 21 » de la ville de St Priest. Une parcelle a été proposée et aménagée par les services de la ville, en coordination avec la MJC. Cinq résidents de la pension de famille ont participé cette année à l'activité jardin.

Partenariat

- ▶ La pension de famille Le Cèdre est issue d'une action partenariale forte. Aujourd'hui, de nouveaux besoins sont exprimés par les usagers, qu'ils soient d'ordre social, administratif, occupationnel ou sanitaire. Le service tend alors à développer ses échanges avec de nouveaux partenaires afin d'élargir l'offre de réponses aux résidents.
- ▶ La pension de famille Le Cèdre et les divers partenaires pratiquent la mutualisation et la mise en commun d'activités et d'animations, en direction des résidents (MJC, CCAS,...). Ainsi, la participation de l'établissement aux ATELIERS SANTE VILLE avec le CCAS, le rapprochement avec le centre culturel THEO ARGANCE ou la MJC JEAN COCTEAU se révèle très positif.
- ▶ IKEA a souhaité cette année soutenir l'action menée par le Cèdre en organisant un vide-grenier solidaire en juin 2013. L'intégralité des recettes de la location des places pour les exposants a été reversée à l'établissement. Ce don financera un voyage à Annecy au printemps 2014.

J'habite donc je viens

Le 12 décembre 2013, une journée des résidents a été organisée salle André LATREILLE à Lyon Vaise avec 70 résidents du Cèdre, des Bruyères, de Francis Feydel et Feydel Villefranche, les salariés du pôle et des administrateurs.

- ▶ La journée a débuté par la restitution d'une étude conduite par des étudiants de l'IREIS à partir de 30 entretiens avec des résidents et 8 avec des salariés sur 4 thématiques:
 - Hébergement – Maintenance – Sécurité – Qualité.
 - Activité – Animation – Territoire.
 - Représentations de la souffrance psychique.
 - L'accompagnement (présence et proximité).
- ▶ La restitution a suscité de nombreuses interventions des résidents qui ont pu confirmer, commenter et prolonger les résultats de l'étude.
- ▶ Un repas préparé par les cuisiniers des Centres Feydel avec le soutien des résidents a été servi aux participants à la pause de midi.
- ▶ L'après midi a été studieux avec la réalisation d'ateliers permettant d'aborder des sujets importants dans le quotidien des personnes accueillies : « Mieux vivre au quotidien », « Comprendre et prendre en compte les difficultés personnelles », « Et après : comment envisager l'insertion ? ». Chaque atelier était co-animé par un membre de l'association et un résident.

Info-Droits-Victimes

Le service Info-Droits-Victimes s'inscrit dans le champ socio-judiciaire. Il assure deux types de prise en charge du public: l'aide aux victimes et l'accès aux droits. Le pôle mène également des actions de formation et de prévention de la délinquance. Il est conventionné par le Ministère de la Justice, la Préfecture du Rhône et les communes sur lesquelles sont implantées des permanences: Lyon, Saint-Priest, Saint-Fons, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Givors, Grigny, et Mions.

Données

- ▶ Aide aux victimes: 2735 entretiens réalisés en 2013.
 - Les actes de violences faites aux femmes constituent la majorité des situations traitées.
 - La majorité des dossiers ouverts concerne des situations criminelles et délictuelles lourdes, ayant essentiellement trait à des violences (intrafamiliales, sexuelles ou commises dans le cadre de vols aggravés). Néanmoins, on constate une hausse des dossiers traitant des "affaires civiles" (en majorité pour des erreurs médicales).
 - Les entretiens de suivi ont une place prépondérante qui traduit des situations dans lesquelles les victimes sont lourdement traumatisées ou très isolées: cela demande alors un accompagnement soutenu et pluridisciplinaire (juridique, psychologique et social).
- ▶ Accès aux droits: 2521 personnes renseignées concernant 2595 demandes traitées.
 - Durant l'année 2013, le service a vu une hausse significative des demandes concernant le droit social (droit du travail et droit de la sécurité sociale).

Fonctionnement et principales réalisations

Aide aux victimes

- ▶ Le service d'aide aux victimes accueille et accompagne de manière confidentielle et gratuite toute personne qui s'estime être victime directe ou indirecte d'une infraction pénale ou d'un préjudice et ayant ou non déposé plainte.
- ▶ La prise en charge se décline sous plusieurs formes:
 - Accueil spécifique (écoute, information sur les droits des victimes, diagnostic, proposition d'accompagnement)
 - Accompagnement adapté (accompagnement socio-judiciaire, constitution de dossiers, suivi psychologique en interne et préparation et accompagnement aux procès)
 - Relais vers d'autres professionnels: avocats, acteurs sociaux, médecins, assureurs.
 - Prise en charge pluridisciplinaire (juristes, assistante sociale, psychologues) de situation en urgence en cas de situation de crise ou d'évènement collectif.
- ▶ Le service d'aide aux victimes se déploie sur le territoire du Grand Lyon et propose 9 permanences d'accueil et d'écoute sur 7 villes: Lyon, Saint-Priest, Saint-Fons, Givors, Mions, Vaulx-En-Velin et Vénissieux.
- ▶ Focus sur l'activité 2013:
 - Prise en charge de victimes lourdement traumatisées (viols, homicides...)
 - Travail autour du photocollage avec un groupe constitué parmi les résidents de l'Eclaircie.
 - Poursuite des groupe de parole pour femmes victimes de violence

Accès aux droits

- ▶ Le service Info Droits Victimes assure des permanences accès au droit sur les communes de Saint-Fons, Saint-Priest, Mions, Givors et Grigny. Elles permettent un accueil de proximité et accessible à tous car non payant.
- ▶ Les accueils proposent une écoute adaptée pour mieux informer sur des questions juridiques ou administratives. Cela implique une veille juridique régulière, une connaissance du réseau local et un partenariat soutenu.
- ▶ En 2013, les permanences accueillent 2139 personnes avec un total de 2521 entretiens et 2595 demandes. Les demandes sont variées, mais il apparait quand même que celles concernant le droit de la famille et le droit social (droit du travail et droit de la sécurité sociale) sont majoritaires.

Actions spécifiques

- ▶ Participation au Plan de Lutte contre les Discriminations :
 - Saint-Priest: Participation depuis plusieurs années du service au Plan: Le Mas peut échanger et communiquer sur la législation et les questions de la prise en charge des personnes victimes de discrimination.
 - Saint-Priest : Participation au comité de pilotage du plan ainsi que la cellule de veille en charge de l'examen des cas de discriminations identifiées sur la commune.
 - Saint-Fons: Participation aux commissions extra-municipales (3/an) et aux 24h de l'Egalité.
- ▶ Mesures de réparation directe et indirecte à Vénissieux : partenariat avec l'UEMO de Vénissieux réactivé en 2013.
- ▶ Prévention en milieu scolaire:
 - A Saint-Priest : consolidation de la participation aux actions de prévention de la violence auprès des collégiens, Programme de Réussite Educative , Interventions en milieu scolaire
 - A Mions: Atelier droits et devoirs auprès d'une classe de CM1-CM2 de l'école Joliot-Curie: intervention sur la loi et les acteurs de la justice.
- ▶ Nouvelle formation "Aide aux victimes 2013" en lien avec la DIRF de la Police Nationale: formation de policiers volontaires à Lyon, Hôtel de Police Montluc autour de deux modules (violences conjugales - violences sexuelles). Action reconduite en 2014.

Partenariats

- ▶ Le Parquet de Lyon: orientation et groupes de travail sur la prise en charge des victimes.
- ▶ Les communes: accueil et soutien financier.
- ▶ La Préfecture du Rhône: soutien financier à l'action.
- ▶ Les Maisons de la Justice et du Droit et la BDPF: accueil et relais privilégiés.
- ▶ Autres partenaires: CMP, services sociaux, services de police et de gendarmerie, le Barreau de Lyon, et les associations.
- ▶ Le service est présent de manière régulière sur 25 instances de réflexion et dispositifs d'action partenariaux, aussi bien locaux que nationaux.
 - Contrats Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD),
 - Contrats Locaux de Santé Mentale (CLSM),
 - Programme de Réussite Educative (PRE),
 - Comité Départemental de lutte contre les violences faites aux femmes,
 - Comité de pilotage des Maisons de Justice et du Droit (MJD),
 - Conseil d'Administration de la fédération INAVEM,...

Stages de citoyenneté

Depuis mai 2007, les stages de citoyenneté sont mis en œuvre par le MAS, placés sous le contrôle du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, validés par le Tribunal de Grande Instance.

- ▶ Le stage de citoyenneté a pour objet de rappeler à l'auteur des faits des « valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine sur lesquelles est fondée la société » et de lui « faire prendre conscience de sa responsabilité pénale et civile ainsi que les devoirs qu'implique la vie en société » (article R131-5-1 du code pénal).
- ▶ 12 stages ont été organisés en 2013 avec 108 participants
- ▶ Les stages durent deux jours et demi et sont consacrés à :
 - Une réflexion sur la notion de citoyenneté et de prévention de la récidive.
 - L'apport d'informations et un éclairage sur l'organisation judiciaire précédant la rencontre avec un Avocat et un Officier de Police Judiciaire
 - Un travail de réflexion sur la notion de la victime
 - Une réflexion sur l'infraction commise
 - Un temps d'expression sur le comportement et le rapport aux autres.

Rapport d'orientation

En raison de l'évolution des problématiques sociales, un accompagnement réfléchi et adapté des personnes apparaît incontournable. Il ne doit pas s'enfermer dans une logique de réparation mais se situer aussi dans une approche préventive. Il doit permettre aux publics en difficulté de retrouver leurs droits de citoyens, une image valorisée d'eux-mêmes et par là même, de prendre une place dans la société. Il convient donc pour Le MAS de prendre en considération cette complexité des problématiques inscrites dans des parcours, souvent, non linéaires.

De ce fait, une pluralité de réponses s'impose témoignant de la dynamique de l'association à s'adapter aux évolutions de la société.

- ▶ Les actions à retenir pour l'année à venir se situent dans cette démarche:
 - Mise en place d'une plateforme "Accueil, orientation, et accompagnement" pour les publics du Foyer Maurice Liotard, du C.A.O et des Ateliers Sésame.
Les objectifs de celle-ci étant de:
 - proposer une aide adaptée et personnalisée en fonction d'une analyse de la situation de la personne
 - garantir la continuité de l'accompagnement du parcours de la personne en lui proposant un référent, interlocuteur privilégié, afin de donner du sens à l'aide apportée.Ce projet devrait pouvoir être effectif au cours du dernier trimestre 2014.
 - Finalisation d'un projet d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement de femmes victimes de violences conjugales.
L'hébergement d'urgence est une première réponse à un besoin immédiat de protection mais une solution d'accueil plus pérenne est ensuite nécessaire, associée à une aide adaptée à la situation de chaque femme. Il faut donc penser un dispositif qui doit tenir compte des particularités et besoins de chaque phases par lesquelles passent les personnes, tout en sachant qu'au sein de l'association il existe des lieux qui conviennent aux différentes prises en charge.
- ▶ En 2012, le MAS a choisi de réfléchir autour de l'accompagnement à la parentalité et a affirmé ce choix en déléguant cette mission à une administratrice.
Cette orientation vers la politique éducative s'appuie sur le postulat que tout parent aidé par l'association devrait pouvoir trouver une écoute et être accompagné selon sa situation et son projet de vie. Cet accompagnement est affirmé comme ayant une place dans les pratiques sociales et éducatives au regard d'un projet d'insertion. Cette démarche qui se veut participative est engagée et va se poursuivre en prenant en compte la spécificité de chacune des structures.
- ▶ L'élaboration du projet associatif

La mise en œuvre de celui-ci s'inscrit dans une démarche de démocratie participative
Le principe est de donner la possibilité aux administrateurs, salariés, bénévoles, usagers, et partenaires de participer à la réflexion et à la production du contenu du projet.
Il doit permettre d'appréhender le fonctionnement actuel de l'association pour se projeter dans l'avenir avec un souci d'amélioration continu des réponses apportées aux personnes accompagnées.
Le démarrage est prévu en juin 2014 par une réunion de l'ensemble du personnel au cours de laquelle seront présentées la méthodologie retenue et la place de chacun au cours des dix huit mois de réflexion, d'échanges et de finalisation.
- ▶ Organisation d'une journée associative

A l'initiative du Bureau et du Conseil d'Administration, une journée réunissant salariés, bénévoles, et administrateurs est prévue pour la fin de l'année. Son objectif est de consolider la connaissance mutuelle et la réflexion entre les différents acteurs et services de l'association. Cela devrait permettre de développer un sentiment d'appartenance et de partager une réflexion inter-structures.
Un comité d'organisation a été mis en place et pourra donner prochainement des informations sur la thématique, l'organisation, le lieu... Ce sera convivial, festif et pleins de valeurs et d'actions à partager !

Mais tout ce qui se fait au quotidien et qui est en gestation ne peut exister que parce que chacun à la place qu'il occupe est engagé dans le MAS avec des motivations qui lui sont propres, avec des valeurs personnelles et professionnelles et avec son histoire de vie.

Que d'identités et de personnalités différentes, de postures plurielles et de positionnements variés ! Et cependant l'association fonctionne...

Je vous remercie pour votre engagement, maintenant et dans le futur.

Michèle LASCOTAS
Présidente

Remerciements

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'Agence Régionale de Santé, l'Administration Pénitentiaire, le Conseil Général de Rhône, la Préfecture du Rhône, Monsieur le procureur général de la Cour d'Appel, Messieurs les chefs de juridiction du TGI de Lyon, la Fondation Abbé Pierre et la Fondation de France.

Les municipalités de Lyon, Saint-Priest, Saint-Fons, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Feyzin, Mions, Givors, Grigny, Gleizé et Villefranche-sur-Saône.

Laurent LUGNIER (Informatique), Sébastien CELLIER et Vanessa MIRAILLES (CWA), Sylvain JOUVE (RH Organisation), Philippe BAU et Catherine MOTTE (TEOREM), Jean-Luc PINGEON et Daniel PULIDO (LTDI), Marion CHANDELLIER (Caisse d'Epargne Rhône Alpes), Valentin PAGET (Crédit Coopératif Rhône Alpes), Dr CUNEY et Frédérique TIXIER (AST), Dr DUPONCHELLE (STVB), Olivier FISCHER et Valérie TREGAN (SIENNE DESIGN).

Les administrateurs et aux membres du Bureau de l'association.

Christelle BAUD, Agnès BLOND-GEORGES, Nathalie BASSET, Sonia BLACHON, Christelle CHABUEL, Sylvie DANIEL, Julien DUPERRAY, Christine HAYDONT, Fabienne HIRTZ, Béatrice MATHIEU, Nadine MICHEL, Marc TESSIER qui font l'association quotidiennement..

Un grand merci aux équipes du MAS.

Services

Francis Feydel

9 rue Wakatsuki 69008 Lyon
04 78 09 17 18
francisfeydel@mas-asso.fr

Le Cèdre

22 rue de l'égalité 69800 Saint-Priest
04 78 40 50 65
lecedre@mas-asso.fr

Info-Droits-Victimes Lyon

225 rue Duguesclin 69003 Lyon
04 78 60 00 13
infodroitsvictimes@mas-asso.fr

Info-Droits-Victimes Saint-Fons

26 rue Anatole France 69190 Saint-Fons
04 72 09 02 00
idv.stfons@mas-asso.fr

Résidence

9 quai Jean Moulin 69001 Lyon
04 72 10 09 75
residence@mas-asso.fr

Ateliers Sésame

25 rue Rochambeau 69008 Lyon
04 78 29 40 49
sesame@mas-asso.fr

CAO

24 rue du Colombier 69007 Lyon
04 78 58 38 86
cao@mas-asso.fr

Placements Extérieurs

24 rue du Colombier 69007 Lyon
04 78 58 38 86
pe@mas-asso.fr

Pause Diabolo

64 rue Villeroy 69003 Lyon
04 78 62 03 74
pausediabolo@mas-asso.fr

Dispositif Veille de Nuit

9 rue Wakatsuki 69008 Lyon
04 72 62 94 97
veilledenuit@mas-asso.fr

Feydel Villefranche

140 route de Tarare 69400 Villefranche
04 74 65 28 39
feydelvillefranche@mas-asso.fr

Les Bruyères

119 route de Lacenas 69400 Gleizé
04 74 60 67 85
lesbruyeres@mas-asso.fr

Info-Droits-Victimes Saint-Priest

40 rue Georges Sand 69800 Saint-Priest
04 72 28 40 65
idv.stpriet@mas-asso.fr

L'Eclaircie

26 rue Garibaldi 69800 Saint-Priest
04 72 48 72 86
eclaircie@mas-asso.fr

Maurice Liotard

6 montée du Chemin Neuf 69005 Lyon
04 78 25 76 66
mauriceliotard@mas-asso.fr

La Maison

6 rue des Martyrs 69230 Saint Genis Laval
06 27 27 15 21
lamaison@mas-asso.fr

Mission Addiction Prison

64 rue Villeroy 69003 Lyon
06 29 21 85 98
map@mas-asso.fr

Service Administratif et Financier

53 rue de la Thibaudière 69007 Lyon
04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr

